

cheux ; et la mèreuse revient coup sur coup plonger à la source.

La génisse, sur le penchant du côté, heureuse d'aspirer de l'air frais, ouvre et lève ses larges naseaux ; car elle a joie d'attendre l'eau, qui, sans doute, n'est pas loin.

Je vois les pailles légères qui s'en vont volant. Je vois comme le vent tourbillonne, et la poussière tournoyer ainsi qu'un sabot.

Restagnon, lève les rêts, rentre les troupeaux à l'étable ; sache que lorsque le ciel envoie ses présages, la colère suit de près.

MENZINI.

ITALIE.

Italie ! Italie ! ô toi à qui la destinée accorda le don malheureux de la beauté, et par suite une dot funeste de souffrances infinies que tes douleurs ont gravées sur ton front,

Ah ! que n'es-tu ou moins belle ou plus forte, pour te faire craindre davantage ou te faire aimer moins de ceux qui semblent s'enflammer à tes charmes et qui cependant te défont à mort !

Alors je ne verrais plus des torrents de soldats descendre des Alpes, je ne verrais plus les troupeaux français boire l'onde du Pô teinte de sang.

Je ne te verrais plus toi-même, ceinte d'un fer qui n'est pas à toi, combattre avec le bras des peuples étrangers pour servir toujours, que tu sois victorieuse ou vaincue.

FILICAJA.

QUEBEC, 26 JUILLET 1844.

Avec le présent No. nos abonnés recevront la partie musicale de notre feuille, contenant une chansonnette intitulée :

SI ÇA T'ARRIVE ENCORE,

paroles de I. SIMARD, musique de A. ROMAGNESI.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE MENESTREL paraît tous les Jendis. Il se compose de vingt pages, grand octavo, dont seize sont exclusivement consacrées à la partie Littéraire, et les quatre dernières à la Musique. L'année sera divisée en trois volumes, dont deux de Littérature, de 416 pages chaque, et un de Musique, de 208 pages.

Les conditions sont, outre les frais de poste, de TROIS PIASTRES par année, payable par semestre et d'avance. Cette dernière condition est de rigueur. On ne peut souscrire pour moins d'une année.

Toutes communications doivent être adressées, franchises de port, à PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires, Bureau, à l'encoignure des Rues du Parloir et des Jardins, vis-à-vis la Chapelle des Dames Ursulines, Haute-Ville.

Les Messieurs suivants qui ont bien voulu se charger de l'Agence du Ménestrel, sont autorisés à recevoir les noms des souscripteurs, à percevoir le montant de l'abonnement, et à en donner des reçus en conséquence.

M. M.	G. N. Gosselin,	- - - -	Au Bureau de l'Aurore, Montréal.
	J. Bte. Saint-Denis,	- - - -	Saint-Hyacinthe.
	Louis Berlinguet,	- - - -	Boucherville.
	H. Garneau,	- - - -	Rivière du Loup (en haut).
	Antoine Bureau,	- - - -	Trois-Rivières.
	Louis Balté,	- - - -	Deschambault.
	Wolfred Launière,	- - - -	Saint-Michel.
	George Tanguay	- - - -	Saint-Gervais.
	George Couillard, E. D.	- - - -	Saint-Thomas.
	T. Chapais, N. P.	- - - -	Rivière-Ouelle.
	Horace Pinct, N. P.	- - - -	Kamouraska.
	Cléophe Cimon, N. P.	- - - -	Malbaie.
	Arthur Chamberland, N. P.	- - - -	Rivière du Loup (en bas).
	J. B. Beaulieu, N. P.	- - - -	Kakouna.

PLAMONDON et CIE., Rédacteurs-Propriétaires.

Imprimé par STANISLAS DRAPEAU et Cie., Bureau de l'Artisan et du Ménestrel.